

Franche-Comté
Conseil régional

**Conseil régional Franche-Comté - Concertation citoyenne
autour de l'actualisation du SRADDT**

-

Synthèse des 4 ateliers citoyens

 **PLANÈTE
PUBLIQUE**
Conseil en politiques publiques

Novembre 2012

Sommaire

1	LES SUJETS MIS EN DEBAT	4
1.1	LES CONTROVERSES	4
1.1.1	<i>Controverse sur l'organisation du territoire</i>	<i>4</i>
1.1.2	<i>Controverse sur les biens communs régionaux</i>	<i>4</i>
1.1.3	<i>Les limites des controverses.....</i>	<i>5</i>
1.1.4	<i>L'animation des séances</i>	<i>5</i>
2	SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS.....	6
2.1	CONTROVERSE N°1 : L'ORGANISATION DU TERRITOIRE.....	6
2.1.1	<i>Maintenir et renforcer la qualité de vie en Franche-Comté.....</i>	<i>6</i>
2.1.2	<i>Retrouver une cohésion à l'échelle régionale</i>	<i>7</i>
2.1.3	<i>Avoir en Franche-Comté une capitale entraînant et attractive</i>	<i>8</i>
2.2	CONTROVERSE N°2 : LES BIENS COMMUNS REGIONAUX	9
2.2.1	<i>Quelle vision citoyenne des biens communs francs-comtois ?</i>	<i>9</i>
2.2.2	<i>Exploiter les biens communs francs-comtois de manière responsable.....</i>	<i>10</i>
2.2.3	<i>Mieux accueillir en Franche-Comté</i>	<i>11</i>
2.2.4	<i>Valoriser les ressources et le patrimoine local</i>	<i>12</i>
2.2.5	<i>Transmettre et valoriser des savoir-faire pour créer de l'emploi</i>	<i>13</i>

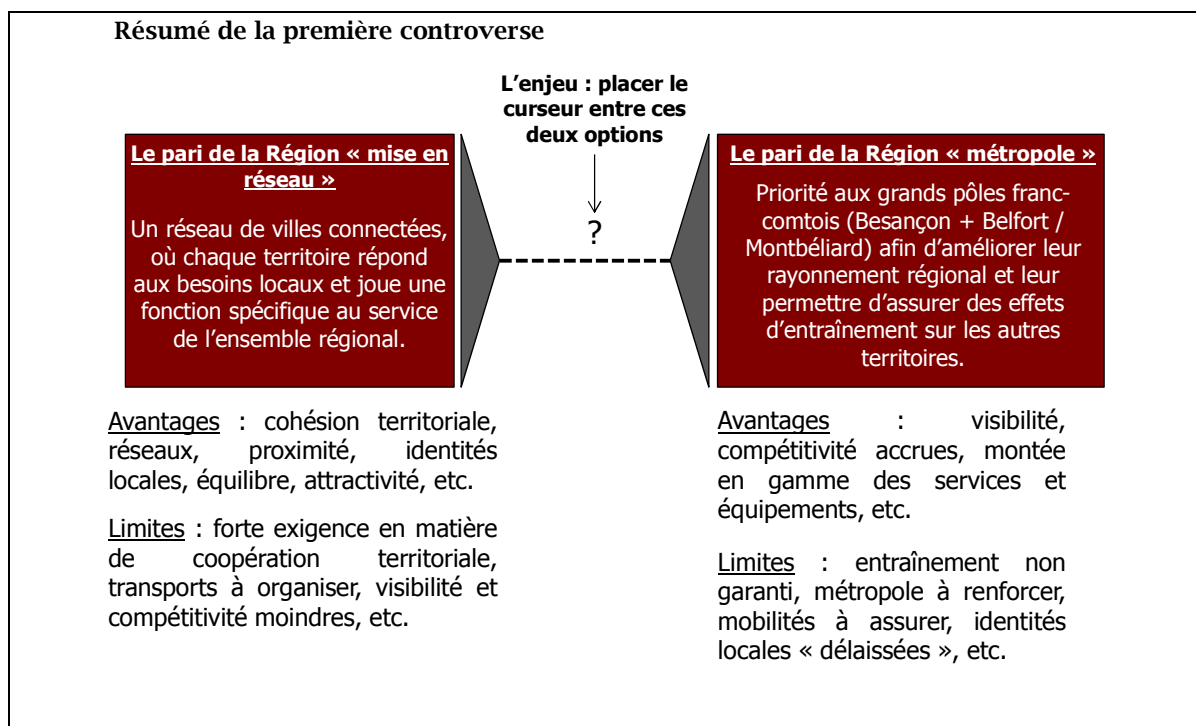
1 Les sujets mis en débat

1.1 Les controverses

Deux controverses ont été mises en débat avec les citoyens mobilisés. Deux ateliers parmi les 4 ont travaillé sur une controverse liée à l'organisation du territoire régional. Les deux autres ateliers citoyens ont réfléchi sur la politique à mener vis-à-vis des biens communs régionaux.

1.1.1 Controverse sur l'organisation du territoire

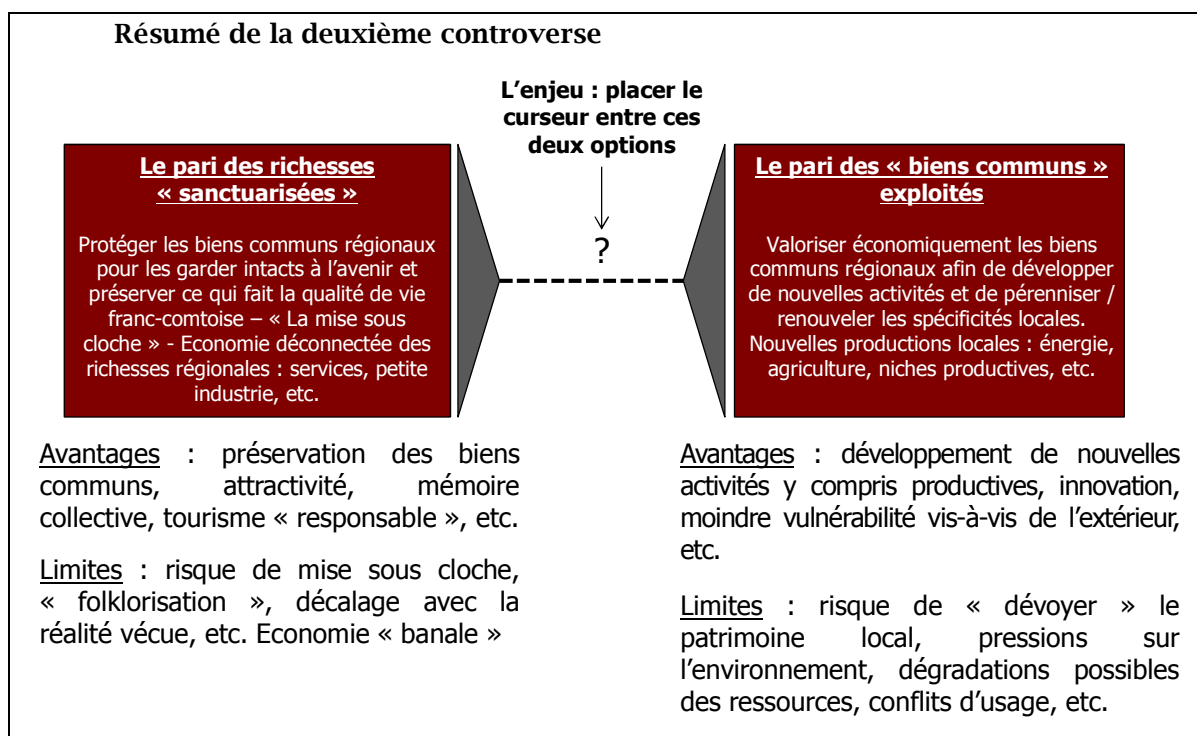
La controverse sur l'organisation du territoire visait à interpeller les citoyens sur les choix de localisation des services, des équipements et des activités en Franche-Comté. De manière volontairement tranchée, le débat consistait à définir l'option la plus pertinente entre une politique de concentration destinée à disposer d'une offre performante mais ciblée spatialement sur les grandes aires urbaines et une politique de répartition impliquant une accessibilité plus large pour les habitants mais une qualité de service moindre.



1.1.2 Controverse sur les biens communs régionaux

La seconde controverse abordée par deux des 4 ateliers citoyens portait sur la politique à mener vis-à-vis des richesses régionales (les « biens communs » francs-comtois). Là aussi, de manière volontairement excessive, les deux options présentées aux participants oscillaient entre une politique d'exploitation des biens communs, susceptible de créer des richesses nouvelles mais de menacer les équilibres existants, et une politique de préservation de ces atouts afin de

conserver la qualité de vie locale quitte à « mettre sous cloche » les spécificités régionales.



1.1.3 Les limites des controverses

Les controverses ont permis de structurer le débat avec les groupes citoyens et d'illustrer les différents arbitrages possibles sur des sujets de politiques publiques. Néanmoins, les citoyens ont généralement émis le souhait de pouvoir dépasser ces controverses qu'ils jugeaient relativement contraignantes et parfois trop tranchées. Cette observation explique que dans la synthèse des contributions collectées, plusieurs propositions prennent leurs distances avec la logique « binaire » des deux controverses mises en débat.

1.1.4 L'animation des séances

L'animation des séances s'est déroulée selon un principe « d'entonnoir » qui a consisté à resserrer progressivement la réflexion autour des sujets-clés retenus par les citoyens. Les premiers échanges ont volontairement balayé globalement les controverses mises en débat avant d'approfondir les objectifs plus précis formulés par les participants. Cette logique d'entonnoir a permis aux citoyens mobilisés d'être mis en confiance et d'avoir le sentiment de garder la main sur le contenu des séances.

2 Synthèse des contributions

2.1 Controverse n°1 : l'organisation du territoire

Les citoyens se sont bien approprié cette première controverse qui mobilisait très directement leur vécu et leurs perceptions de la qualité de vie en Franche-Comté.

Plusieurs enseignements peuvent être tirés des débats organisés sur cette première controverse.

Tout d'abord, la majorité des participants a émis une préférence nette pour la logique de répartition des services et équipements sur l'ensemble du territoire régional. Ce positionnement est principalement motivé par un idéal d'égalité qui consiste à permettre à une grande majorité d'habitants d'accéder à une offre minimale, quelle que soit la localisation de sa commune.

L'argument de la performance, de la compétitivité ou de la visibilité à une échelle régionale voire au-delà n'a pas totalement été mis de côté mais est apparu davantage secondaire pour les deux groupes, même si ces derniers ont plusieurs fois émis le souhait de disposer d'une capitale renforcée.

Plus précisément, les arguments principaux qui ont justifié l'option de la répartition des activités, des services et des équipements sont précisés ci-dessous.

2.1.1 Maintenir et renforcer la qualité de vie en Franche-Comté

Pour les citoyens interrogés, deux points clés doivent être pris en compte simultanément : la présence de services de base sur tout le territoire et la facilité d'accès à ces différents services.

Si la qualité de vie est jugée très étroitement liée à la couverture du territoire en services, deux catégories sectorielles ressortent en priorité des échanges : l'offre de santé d'une part (hôpitaux de proximité, spécialistes, généralistes, etc.) et l'offre de transports d'autre part (TER, bus, vélos, transports à la demande). L'animation culturelle, l'éducation ou la garde d'enfants sont également citées mais dans une moindre mesure cependant.

Il importe de noter que pour une majorité de citoyens, ce n'est pas seulement la question du maintien des services qui se pose aujourd'hui mais bien celle de leur réimplantation.

Lorsque les citoyens ont été interrogés sur une répartition crédible des services à différents niveaux de proximité de leur domicile (quels services à moins de 10 km / moins de 30 km / uniquement dans les grandes villes franc-comtoises ?), ces derniers ont connu des difficultés à émettre des propositions clairement hiérarchisées. Ils ont notamment peiné à définir les services et équipements qui,

à leurs yeux, n'étaient justifiés que dans les grandes villes (hormis les universités, les grands équipements sportifs ou les équipements culturels de prestige).

Sur la question spécifique des transports, les citoyens jugent de manière assez sévère l'offre actuelle bien qu'ils aient conscience des nombreux efforts accomplis dans le domaine (TER, vélos, etc.). Le principal problème à leurs yeux reste celui de la coordination des modalités de déplacement. Par exemple, les trajets de la Haute-Saône aux Vosges sont un véritable « parcours du combattant ».

Ces différents constats témoignent, une fois de plus, que les citoyens attachent une importance majeure à l'accessibilité aux services et équipements et qu'ils considèrent que la relation de proximité reste fondamentale dans leur quotidien. De ce point de vue, ils abondent clairement dans le sens d'une « région plurielle », organisée autour d'un maillage de villes et de centres bourgs correctement mis en réseau.

Parmi les actions citées pour mettre en pratique cette ambition, on retiendra notamment :

- Le renforcement des transports publics
- Le développement du ferroutage
- La gratuité pour les bus, tramway et TER sur l'ensemble de la Franche-Comté
- Le développement des modes doux comme les vélos en libre-service dans les communes périphériques de Besançon
- L'encouragement (financier) à l'installation des professionnels de santé dans les territoires ruraux
- L'assouplissement des horaires des services, notamment des crèches
- L'appui à des industries de taille humaine telles que la lunetterie, l'horlogerie, les petites structures agroalimentaires, etc.

2.1.2 Retrouver une cohésion à l'échelle régionale

Pour les citoyens mobilisés, le pari de la région plurielle se justifie, certes, pour des raisons de qualité de vie mais aussi pour des motifs relatifs à la cohésion régionale. Nombre de participants redoutent un décrochage des territoires ruraux vis-à-vis des grands pôles urbains et considèrent que le maintien de services est un moyen de stabiliser la population. En d'autres termes, l'une des craintes largement partagées est celle de la désertification des zones rurales. Plus largement, les citoyens interrogés considèrent que le maintien des services et des activités sur l'ensemble du territoire est à même d'entretenir une certaine cohésion sociale et générationnelle à l'échelle régionale.

Enfin, le dernier argument avancé en faveur du maintien des services sur l'ensemble de la région est celui de la préservation des identités locales. Un

territoire équipé est, dans l'esprit des citoyens, un territoire qui vit et qui conserve ses spécificités. Le maintien des équipements, services et activités sur toute la Franche-Comté est ainsi perçu comme une garantie contre l'uniformisation du territoire régional.

Parmi les propositions faites en faveur d'une plus grande cohésion régionale, peuvent être citées notamment :

- des lieux de rencontre dans les villages et les quartiers, soutenir les évènements de partage (ex : la fête des voisins)
- Mettre en place davantage d'infrastructures (salles, lieux de rencontre...) pour les associations
- Soutenir les projets intergénérationnels pour favoriser l'entraide (ex : logement contre service) et créer des rencontres, des échanges, des débats sur ce thème
- Organiser plus de débats citoyens mais en veillant à mobiliser des gens aux profils différents et sans lasser les participants
- Encourager la création et la structuration des coopératives
- Mieux prendre en compte les besoins réels des habitants : crèches, maisons de retraite, services publics...
- Valoriser le bénévolat pour aider les plus fragiles, notamment en milieu rural
- Maintenir une offre culturelle de qualité dans les espaces ruraux
- Développer et professionnaliser le tourisme vert pour faire vivre les cultures locales

2.1.3 Avoir en Franche-Comté une capitale entraînant et attractive

Les arguments énoncés plus haut ne doivent pas occulter le fait que les citoyens interrogés ont également exprimé leur volonté de disposer en Franche-Comté d'une capitale entraînant et davantage attractive. L'idée est de disposer d'une métropole capable de créer de la richesse et de la diffuser vers la périphérie. Cette préoccupation concerne essentiellement l'emploi, qui constitue une préoccupation majeure pour les citoyens, ainsi que l'offre universitaire régionale. Pour les deux panels ayant travaillé sur l'organisation du territoire, le développement économique, la formation et l'innovation ont besoin d'une masse critique pour exister et gagner en visibilité. A ce stade, Besançon n'est pas jugée suffisamment « armée » pour répondre à la concurrence exercée par ses voisines (Dijon, Strasbourg, Mulhouse, etc.).

Parmi les actions citées pour renforcer le poids de la capitale bisontine, il convient de retenir l'organisation d'un grand évènement culturel ou sportif dont le potentiel en termes d'image serait très fort. Les citoyens ont remarqué que la répartition actuelle des grands évènements francs-comtois fragilise Besançon. Par exemple, le club de football est à Sochaux, le marché de Noël à Montbéliard, la première manifestation musicale à Belfort, la percée du Vin jaune dans le Jura, etc.

Les citoyens militent plutôt en faveur d'un évènement qui se répèterait et qui pourrait ainsi améliorer l'image de Besançon et des territoires environnants (propositions formulées plus bas, p.12).

2.2 Controverse n°2 : les biens communs régionaux

Cette deuxième controverse posait deux grandes questions complémentaires :

- Quel rapport les Francs-Comtois doivent-ils entretenir avec leurs biens communs régionaux : s'agit-il de les exploiter économiquement, de les valoriser ou bien carrément de les préserver / « folkloriser » ?
- Les Francs-Comtois considèrent-ils que leur région doit rester un territoire à vocation productive ? Quel regard portent-ils sur l'avenir industriel de la région ? Quel lien peut-on envisager entre les activités productives locales et les biens communs spécifiques à la région ?

Du fait de l'étendue de cette seconde controverse, il a parfois été difficile de rester dans le strict périmètre délimité par les biens communs francs-comtois.

2.2.1 Quelle vision citoyenne des biens communs francs-comtois ?

Pour les citoyens interrogés, les biens communs francs-comtois s'inscrivent dans 5 catégories distinctes :

- *Les savoir-faire productifs* : la microtechnique, le luxe, l'industrie automobile, l'agriculture, etc.
- *La richesse et la diversité environnementale* : l'eau, le bois, les lacs, la montagne, les sites naturels remarquables, etc.
- *Le patrimoine historique, industriel et gastronomique* : bien que trop faiblement valorisé, ce patrimoine est jugé comme une richesse-clé de la Franche-Comté (lunetterie, comté, vin, cité de Vauban, etc.)
- *La richesse humaine* : à travers l'idée de richesse humaine, les citoyens ont souhaité mettre l'accent sur la diversité de la population (identités plurielles) et sur l'importance des valeurs qui caractérisent les liens sociaux (collectif, solidarité, etc.). Ces valeurs sont néanmoins perçues comme un bien commun menacé.

- *La situation géographique* : même si ce dernier point fait davantage débat, les citoyens interrogés ont globalement tendance à considérer que leur positionnement géographique peut constituer une source de richesse à exploiter. Pour ces derniers, La région est au cœur de l'Europe, proche de pays comme l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, etc. Les relations avec ce dernier pays ne font pas consensus. Pour nombre de participants, la Franche-Comté vit dans une situation de « dominé / dominant ». Ils considèrent alors que les Francs-Comtois vivent au service des Suisses, ce qui implique de rééquilibrer la relation menée avec ces voisins.

Lorsqu'il a été demandé aux citoyens de résumer les richesses de leur région en un mot, les résultats obtenus sont les suivants : « vert » ; « tourisme » ; « relief » ; « patrimoine » ; « dynamisme » ; « qualité de vie » ; « richesse (diversité) » ; « horlogerie » ; « convivialité », « introverti », « confidentialité », « agriculture », « Europe »

2.2.2 Exploiter les biens communs francs-comtois de manière responsable

Les citoyens ont connu des difficultés à trancher entre les deux options qui leur étaient soumises car elles ne s'excluent pas nécessairement (« c'est le propre du développement durable »). Les débats engagés autour de cette controverse ont néanmoins fait ressortir des tendances nettes :

- L'exploitation des richesses régionales, la création de valeur, d'activités autour des biens communs francs-comtois est une orientation à davantage concrétiser. C'est la priorité numéro un.
- La préservation de ces mêmes biens communs est une nécessité de base à garder à l'esprit, sans pour autant qu'elle doive conduire à abandonner toute velléité de développement.

En somme le message adressé par les citoyens est celui d'un développement nécessaire, qui doit s'accélérer, dans le respect de la qualité de vie franc-comtoise.

Cette importance attachée au développement économique régional met en lumière plusieurs constats :

- Les citoyens mobilisés souhaitent que leur région reste un territoire productif, à la fois pour des raisons identitaires et des raisons d'emploi. La grande inquiétude partagée par les participants aux ateliers citoyens est celle de l'emploi, qui conditionne non seulement la question du niveau de vie moyen des habitants mais aussi celle du maintien d'un appareil éducatif de haut niveau et, plus largement, celle de la capacité de la Franche-Comté à retenir ses jeunes.

- Les citoyens contestent l'idée que le développement économique soit une menace pour la préservation des biens communs régionaux. Et dans les cas où il le serait, les participants ne sont pas réfractaires à l'idée de davantage exploiter les richesses naturelles régionales (le bois et l'eau notamment). De même, ils estiment que la région devrait s'engager plus massivement dans l'accueil touristique, même si cela doit compromettre, dans une certaine mesure, leur qualité de vie (tranquillité, accès aux sites, etc.). Plus largement, une stratégie économique amplifiée conduirait, à leurs yeux, à accélérer le développement d'infrastructures de transport et apporterait ainsi des améliorations sensibles dans leurs mobilités quotidiennes.
- Si les citoyens ne tranchent pas clairement entre les deux options qui leur ont été soumises, c'est aussi parce qu'ils ont conscience des difficultés majeures à créer du développement économique en Franche-Comté. Même s'ils affirment disposer d'atouts importants en matière d'attractivité et de compétitivité, les échanges révèlent parallèlement une forme de résignation vis-à-vis de l'économie productive et de son déclin continu. La concurrence exercée par des pays frontaliers (Suisse et Allemagne) ou beaucoup plus lointains (la Chine) leur apparaît souvent comme un obstacle difficilement surmontable.

Au-delà de ces quelques constats, 3 orientations ont été plus amplement approfondies et ont particulièrement recueilli l'approbation des différents participants sont les suivantes :

- « Mieux accueillir en Franche Comté »
- « Valoriser les ressources et le patrimoine local »
- « Transmettre et valoriser des savoir-faire pour créer de l'emploi »

2.2.3 Mieux accueillir en Franche-Comté

Pour les citoyens interrogés, l'amélioration de l'accueil en Franche-Comté implique de conserver certains acquis et de combler certaines carences. Parmi les acquis à conserver, on retiendra avant tout les différents biens communs énumérés plus haut et simplement rappelés ici :

- La qualité de l'environnement naturel
- La richesse du patrimoine
- Les marques de fabrique d'une Franche-Comté productive
- Les touristes qui fréquentent le territoire et qu'il importe de fidéliser.

Parmi les carences à combler, les citoyens citent généralement un problème de communication vis-à-vis de l'extérieur. Pour eux, la Franche-Comté souffre avant tout d'un déficit de notoriété que l'arrivée du TGV ne suffit pas à combler. Pour mieux accueillir, il faut d'abord mieux être connu.

Les participants mentionnent également :

- la professionnalisation du tourisme à accélérer : formation des guides, du personnel d'accueil des lieux publics, etc.
- La subvention d'entreprises qui s'implantent localement et génèrent des emplois (sous-entendu, il ne faut aider que celles qui jouent le jeu de l'emploi local).
- Le renforcement de l'offre universitaire et culturelle : pour les citoyens des deux panels ayant travaillé sur le sujet, l'accueil d'étudiants reste prioritaire. L'université de Besançon jouit, à leurs yeux, d'une bonne réputation mais il apparaît nécessaire d'accompagner les autres villes qui voudraient développer des formations spécifiques (« des niches ») sur leur territoire.

Pour l'animation culturelle, les efforts à engager semblent plus généraux. Besançon est jugée sévèrement quant à son offre culturelle. Les citoyens préconisent de diversifier les manifestations et d'aller vers des évènements plus réguliers et davantage marquants (sur le même principe que les Eurockéennes de Belfort). Certains sont même allés jusqu'à proposer des types d'évènements, comme une « nuit verte » autour de la découverte de l'environnement franc-comtois ou une « nuit des horlogers », pour valoriser spécifiquement ce savoir-faire local.

Parmi les dérives à éviter, les citoyens ont indiqué craindre :

- L'écologie irresponsable qui consiste à bloquer tout projet de développement pour des motifs de préservation de la biodiversité (Cf. Transjurassienne)
- La fermeture d'esprit dénoncée chez certains habitants vis-à-vis des touristes
- Un risque de rupture entre l'urbain et le rural que pourrait accentuer l'accueil de nouveaux venus.
- Le tourisme de masse qui dégraderait le capital naturel du territoire

2.2.4 Valoriser les ressources et le patrimoine local

Les débats autour de cette deuxième orientation ont souvent abouti à des recommandations relativement proches de celles recueillies autour de la question

d'un meilleur accueil. Parmi les contributions collectées, les points suivants peuvent être mentionnés :

- L'importance de la communication pour donner envie aux « extérieurs » de découvrir la richesse patrimoniale franc-comtoise
- Faire des habitants les premiers ambassadeurs de leur territoire. Cela passe notamment par la mise en place d'évènements à destination des locaux et une sensibilisation plus grande sur le patrimoine régional.
- L'amélioration de l'accès aux sites remarquables : cascades du hérisson, etc.
- Une valorisation plus marquée des savoir-faire locaux : dans les écoles, par le tourisme, lors de manifestations de grande ampleur, etc.
- La création d'un évènement fort, annuel et grand public dans l'esprit de la fête des Lumières à Lyon ou de la Braderie de Lille. C'est à cette occasion qu'ont été suggérées les idées de « nuit verte » ou de « nuit des horlogers ».
- La mise en place d'une carte « pass » touristique.
- La création d'un « comité d'entreprise régional » grâce auquel des cotisants pourraient avoir une prestation permettant de faire découvrir la région.

2.2.5 Transmettre et valoriser des savoir-faire pour créer de l'emploi

Les débats autour de cette troisième orientation ont largement tourné autour des possibilités de promouvoir le « made in Franche Comté » dans la région et au-delà.

Les contributions collectées ont tourné autour de deux idées-clés :

- La question de la communication a une nouvelle fois été abordée. La mise en place d'une stratégie de marketing régional (création d'une marque, d'un slogan, etc.) a notamment été évoquée. Cette stratégie est pensée en lien avec les capacités d'innovation du secteur privé franc-comtois. Cette image pourrait également être portée par des ambassadeurs et des personnalités connues nationalement.
- L'autre proposition consiste à responsabiliser et sensibiliser les acteurs locaux sur le « made in Franche-Comté ». Par exemple, les gros acheteurs que sont le Conseil régional ou le Conseil général devraient davantage s'appuyer sur les producteurs locaux (cantines, objets promotionnels, etc.).